

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2010-03

REUNION DU 4 JUIN 2010

OBJET : EGLISE SAINT-POURCAIN, REFECTION DES FACADES SUD, OUEST ET DU CLOCHER, DEMANDE DE SUBVENTIONS.

Le Conseil Municipal a décidé :

- de solliciter auprès de l'Etat, DRAC, du Conseil Général du Puy-de-Dôme et du Conseil Régional d'Auvergne, les subventions nécessaires à la réalisation du projet de réfection des façades sud, ouest et du clocher de l'église,
- d'approuver l'estimation prévisionnelle des travaux et le plan de financement prévisionnel envisagé ci-dessous,

Coût total HT :	135 940,07 euros
TVA 19,6% :	26 644,25 euros
Coût TTC :	162 584,32 euros
Subvention Etat, DRAC : 27 % du HT :	36 703,82 euros
Subvention Conseil Général : 27% du HT :	36 703,82 euros
Subvention Conseil Régional : 16% du HT :	21 750,41 euros
Fonds propres :	67 426,27 euros

OBJET : EXTENSION BATIMENT COMMUNAL EN LOCAL POUR SERVICES TECHNIQUES, CHOIX DU COORDONNATEUR DE CHANTIER EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE.

Le chantier d'extension du bâtiment communal en local pour les services techniques comportera plusieurs lots et verra intervenir plusieurs entreprises, il est donc soumis à coordination en matière de sécurité et de protection de la santé.

Le Conseil Municipal a décidé de confier cette mission à l'entreprise SARL GALLETTI, dont le siège est à THIERS, 27, rue Victor Hugo, pour un montant de 843,18 € TTC.

OBJET : EXTENSION BATIMENT COMMUNAL EN LOCAL POUR SERVICES TECHNIQUES, ATTRIBUTION DU MARCHE MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE L.

Le Conseil Municipal a décidé de confier l'exécution des missions de contrôle technique au cabinet DEKRA Inspection SAS, 2, avenue Léonard de Vinci, 63000 Clermont-Ferrand pour un montant de 1 764,10 € TTC.

OBJET : EXTENSION BATIMENT COMMUNAL A USAGE DE LOCAL POUR LES SERVICES TECHNIQUES, DEVOLUTION DES TRAVAUX.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir les entreprises suivantes dont les offres ont été déclarées économiquement les plus satisfaisantes par le cabinet ACA, Architectes et associés, maître d'œuvre,

Lot N°1 : Terrassements Gros œuvre : SARL FARGE CONSTRUCTION, chez Cros, 63920 Peschadoires, pour un montant HT de 82 920,35 €, soit 99 172,74 € TTC,
Lot N°2 : Charpente ossature bois bardage : GIRARD Frères, ZI Les Goyons, 63550 Saint Rémy sur Durolle, pour un montant HT de 36 398,09 €, soit 43 532,11 € TTC,
Lot N°3 : Couverture zinguerie : GIRARD Frères, ZI Les Goyons, 63550 Saint Rémy sur Durolle, pour un montant HT de 24 047,77 €, soit 28 761,13 € TTC,
Lot N°4 : Menuiserie métallique serrurerie : GIRARD Frères, ZI Les Goyons, 63550 Saint Rémy sur Durolle, pour un montant HT de 12 829,60 €, soit 15 344,20 € TTC,
Lot N°5 : Electricité : ETS RENE RIGAUD, 63190 Saint Jean d'Heurs pour un montant HT de 10 122,00 € soit 12 105,91 € TTC,
Lot N°6 : Plomberie sanitaire : SARL COURTY CYRILLE , Le Bourg, 63190 Ravel, pour un montant HT de 668,02 € soit 798,95 € TTC,
Lot N°7 : Aménagement extérieur : EIFFAGE Travaux publics, Etablissement Loire-Auvergne, 1, rue du Pré Comtal, 63100 Clermont-Ferrand, pour un montant HT de 8 611,63 €, soit 10 299,51 € TTC.

Ce projet bénéficiera des subventions suivantes :

- Etat : dotation globale d'équipement : 30%
- Conseil Général du Puy-de-Dôme : 33%
- Ministère de l'intérieur : 6,27%

OBJET : EXTENSION BATIMENT COMMUNAL EN LOCAL POUR SERVICES TECHNIQUES, SOUSCRIPTION D'UNE GARANTIE DOMMAGE OUVRAGE .

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à organiser une publicité destinée à solliciter des propositions concernant la garantie dommage ouvrage, qui a pour but de procéder aux remboursements ou à l'exécution de toutes les réparations faisant l'objet de la garantie décennale, sans attendre une décision de justice et à signer toutes les pièces pouvant se rapporter à ce marché.

FONCTIONS DE SECRETAIRE DE MAIRIE, RENOUELEMENT DU CONTRAT SOUS FORME DE CONTRAT A DUREE INDETERMINEE.

Le Conseil Municipal a décidé de recruter Madame Sandra CARRIAS pour assurer les fonctions de secrétaire de mairie au grade d'Adjoint Administratif pour une durée indéterminée, à compter du 1^{er} novembre 2010, pour une durée hebdomadaire de 17 heures 30.

REUNION DU 20 JUILLET 2010

EPF-SMAF : NOUVELLES ADHESIONS.

Le Conseil Municipal a donné son accord aux demandes de nouvelles adhésions.

OBJET : RECRUTEMENT D'UN SALARIE DANS LE CADRE D'UN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION – CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI.

Le Conseil Municipal a décidé, pour pourvoir au départ de Monsieur Thierry DELPOUX, de recruter un salarié dans le cadre d'un contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), dont les principales conditions sont récapitulées ci-après :

- fonction : ouvrier polyvalent,
- contrat à durée déterminée, à temps non complet : 26 heures hebdomadaires, durée 12 mois, du 01/09/2010 au 31/08/2011, renouvelable selon la réglementation en vigueur,
- rémunération calculée sur la base du SMIC pour 26 heures par semaine.

VOIR CI-DESSOUS L'OFFRE D'EMPLOI

OBJET : ACHAT DE PLAQUES D'IDENTIFICATION DES PERSONNES INHUMEES AU COLUBARIUM.

Le règlement du columbarium prévoit dans son article 9 que l'identification des personnes inhumées se fera par apposition sur le couvercle de fermeture de plaques normalisées et identiques, comportant les noms et prénoms du défunt ainsi que ses années de naissance et de décès.

Le Conseil Municipal a décidé :

- de passer commande à la société GRANIMOND de dix plaques d'inscriptions vierge de toutes gravures, dimension 7 cm x 28 cm, couleur granit noir fin, au prix de 52 € HT, soit 62,19 € TTC l'unité,
- de fixer le prix de vente aux familles à 62,19 € l'unité.

.....*Le Conseil Municipal communique*.....

OFFRE D'EMPLOI

La commune de Bort l'Etang recherche pour un contrat à durée déterminée de 12 mois, Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, (CUI-CAE), à compter du 01/09/2010, un agent d'entretien de maintenance polyvalent, horaires 26 H hebdomadaire.

Vous serez chargé de l'entretien de l'espace communal : espaces verts, chemins, taille, tonte, désherbage, plantations..., ainsi que de travaux d'entretien des bâtiments communaux.

Permis : B < 3,5 T ; REM < 750 KG exigé

C > 3,5 T souhaité

Salaire horaire brut de 8,86 €.

Merci de vérifier votre éligibilité au CUI-CAE auprès d'un conseiller de Pole Emploi.

Télé candidater via www.pole-emploi.fr ou envoyer lettre de candidature et CV à la mairie.

DEPART DE MONSIEUR THIERRY DELPOUX.

Monsieur Thierry DELPOUX, recruté le 1^{er} octobre 2008 comme agent d'entretien polyvalent, a décidé de ne pas prolonger son contrat.

La commune le remercie pour le travail effectué et lui adresse ses vœux de réussite dans ses nouvelles activités.

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE EN AOÛT.

Du 2 août au 13 août, le secrétariat de mairie sera ouvert le lundi de 14 h à 17 h 30, le mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h.

Du 16 août au 27 août le secrétariat sera fermé.

En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

PRET TERRAIN A COTE DU CIMETIERE. Le Conseil Municipal propose de mettre gratuitement à la disposition d'une personne intéressée pour en faire un jardin le terrain situé à côté du cimetière. Téléphonnez au 04 73 68 30 76.

DECLASSEMENT DOMAINE PUBLIC DEUXIEME ET DERNIERE SOLLICITATION

Le Conseil Municipal a été saisi d'une demande d'achat d'une partie du domaine public communal.

Cette procédure est longue et doit être soumise à enquête publique ; dans le but de traiter globalement les demandes, nous invitons les habitants intéressés par l'achat d'une partie du domaine public à se manifester rapidement auprès de la mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

CINEMA : prochaine séance, salle des fêtes : **mercredi 4 août à 21 heures, LA TETE EN FRICHE**, avec Gérard DEPARDIEU, Gisèle CASADESUS, MAURANE... Genre : comédie dramatique.

COMITE D'ANIMATION CULTURELLE.

Le Comité d'Animation Culturelle organisera « la marche des fours », troisième du nom, le dimanche 26 septembre 2010.

Retenez cette date et venez nombreux.

SOCIETE DE PETANQUE .

La Boule Bortoise organisera son concours officiel le dimanche 15 août, terrain à côté de la salle des fêtes.

ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE. La délégation départementale du Puy-de-Dôme organise une collecte des textiles réutilisables : vêtements, rideaux, nappes, linges de maison, chaussures, ceintures, sacs à main, sacs de sport, jouets, peluches... Les dons, emballés dans des sacs de récupération, peuvent être déposés à la mairie (heures d'ouverture lundi 14h – 17h, mardi 14h – 18h, jeudi et vendredi 8h – 11h30), du lundi 6 septembre au vendredi 17 septembre 2010.

COURSES DE CHEVAUX A VICHY.

Cette année, le prix de la Municipalité de Bort l'Etang sera organisé au cours de la réunion du samedi 4 septembre, sur l'hippodrome de Vichy.

Début de la réunion à 16h, première course à 16h30, 8 courses au trot.

Entre les courses, une trentaine d'attelages défileront.